**27ème session de l’EPU**

**Examen de Maroc - Intervention de la Turquie**

**2 Mai 2017**

Monsieur le Président,

La Turquie salue la continuation du processus de solidification des bases juridiques et la mise en place de politiques sectorielles en matière de protection et de promotion des droits humains au Maroc. Nous apprécions surtout la réforme majeure du système de la justice, le plan gouvernemental pour l’égalité, la politique publique de protection de l’enfance et les réformes législatives améliorant la participation politique des femmes.

Concernant l’approche participative mentionné dans le rapport nous voudrions savoir quelles sont les domaines dans lesquels des consultations et concertations supplémentaires sont envisagées dans le futur?

Nous voudrions recommander au Maroc de retirer des documents d’identité toute mention permettant d’identifier des enfants comme étant nés hors mariage et d’abroger toutes les dispositions discriminatoires à l’égard de ces enfants, en particulier dans le Code de la famille.

Nous recommandons aussi :

- D’abolir les frais imposés pour l’obtention d’un acte de naissance, et faciliter la délivrance d’actes de naissance à tous les enfants réfugiés qui n’en possèdent pas encore.

- De redoubler d’efforts pour assurer la scolarisation de tous les enfants aux niveaux primaire et secondaire.

-D’adopter le projet de loi fixant les conditions de travail et d’emploi des employés de maison.

Je vous remercie.